



SEANCE DU 26 FÉVRIER 2020

Date d'envoi de la convocation : 20 Février 2020

Nombre de membres : 221

Nombre de présents : 179

Nombre de votants : 191

(à l'ouverture de la séance)

Secrétaire de séance : Odile LEFAIX-VERON

L'an deux mille dix-neuf, le **Mercredi 26 Février**, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à **18 h 00** sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, MOUCHEL Hubert suppléant de AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BALDACCI Nathalie, BARBÉ Stéphane, BARBEY Hubert, BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BESUELLE Régine, BOUILLON Jean-Michel, BOURDON Cyril, JAME Dominique suppléant de BRECZY Rolande, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, FAFIN Alain suppléant de BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Jean-Louis, CAUVIN Joseph, CHARDOT Jean-Pierre, CHEVEREAU Gérard, CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAPLACE Henry, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESQUESNES Jean, DESTRES Henri, DIESNY Joël, DRUEZ Yveline, VIVIER Sylvain suppléant de DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUPONT Claude, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick (à partir de 18h30), FAUDEMÉR Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Emile, FEUILLY Hervé (jusqu'à 21h37), FONTAINE Hervé, FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODEFROY Annick, GODIN Guylaine, GOMERIEL Patrice, GOSSELIN-FLEURY Geneviève, GOSSWILLER Carole, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUÉRIN Alain, HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise, HARDY René (à partir de 18h30), HAYE Laurent, HEBERT Dominique (à partir de 18h25), Bernard GIROUX suppléant de HENRY Yves, HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël, JOURDAIN Patrick, LAFOSSE Michel, LAGARDE Jean, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Noël, LATROUITE Serge, LAUNOY Claudie (à partir de 18h25), LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence, LE PETIT Philippe, LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise, LEBRETON Robert, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph (jusqu'à 20h54), LEMARÉCHAL Michel, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Thierry, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le



ID : 050-200067205-20200306-DEL2020_012-DE

Pierre, LEONARD Christine (à partir de 19H40), LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louise, LEPOITTEVIN Gilbert, LANGLOIS Hubert suppléant de LEQUERTIER Joël, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERECULEY Daniel, LESEIGNEUR Hélène, LESENECHAL Guy, LETERRIER Richard, LETRECHER Bernard, LINCHENEAU Jean-Marie, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MARGUERIE Jacques (à partir de 18h20), MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Serge, MARTIN Yvonne, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MELLET Christophe, MELLET Daniel, MIGNOT Henri, MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel, ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PILLET Patrice, PINABEL Alain, PIQUOT Jean-Louis, POISSON Nicolas, POTTIER Bernard, PRIME Christian, RENARD Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, ROUSSEL Pascal (jusqu'à 20H), ROUSVOAL Camille, SARCHET Jean-Baptiste, DUVAL Pierre suppléant de SCHMITT Gilles, SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VARENNE Valérie (à partir de 18H35 et jusqu'à 20h55), DUPONT Alain suppléant de VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VILTARD Bruno, VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations :

BELHOMME Jérôme à Jacques HAMELIN, DELAUNAY Sylvie à Jean-Marie LINCHENEAU, DUFOUR Luc à GOMERIEL Patrice, GOLSE Anne-Marie à Jacques COQUELIN, GOSSELIN Bernard à Guy LCHEVALIER, GOUREMAN Paul à Jean-Michel MAGUE, LEBRUMAN Pascal à Jean-Marie MOUCHEL, LEFRANC Bertrand à Philippe BAUDIN, MARIVAUX Isabelle à Martine GRUNEWALD, POUTAS Louis à Hubert VIGNET, ROUXEL André à Gilbert LEPOITTEVIN, TIFFREAU Danièle à Hervé FEUILLY, LAUNOY Claudie à Annick GODEFROY à partir de 21h, ROUSSEL Pascal à ROUSVOAL Camille à partir de 20 h.

Excusés :

BASTIAN Frédéric, BROQUET Patrick, BURNOUF Hervé, CAUVIN Bernard, DELESTRE Richard, DIGARD Antoine, FALAIZE Marie-Hélène, GODAN Dominique, GOSSELIN Albert, GUERARD Jacqueline, HOULLEGATTE Jean-Michel, HUET Fabrice, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LALOË Evelyne, LAMOTTE Jean-François, LECOQ Jacques, LEVAST Jean-Claude, MAIGNAN Martial, MATELOT Jean-Louis, MESNIL Pierre, PEYPE Gaëlle, POIDEVIN Hugo, REBOURS Sébastien, REVERT Sandrine, ROUSSEAU Roger, THEVENY Marianne, TISON Franck, LERENDU Patrick, LOUISET Michel.

Délibération n° DEL2020_012
OBJET : Immobilier d'entreprises - Tarifs 2020

Exposé

La Communauté d'Agglomération du Cotentin, compétente en matière de développement économique, a repris la gestion de l'immobilier d'entreprise émanant des ex communautés de communes et communes de l'ensemble de son territoire, à savoir :

- l'immeuble d'entreprise des Hauts de Quincampoix,
- le centre d'activité Louis Lumière,
- le centre d'activité de l'Amont Quentin,
- le centre d'activité des Vindits,
- 1 atelier à Martinvast,
- 10 bâtiments ateliers à La Hague.

La gestion et la facturation des conventions d'occupation des entreprises hébergées est assurée par le service comptable du pôle Stratégie et Développement Territorial, en lien avec la direction de l'économie,

Pour ce faire, il convient d'acter les différents tarifs pratiqués en 2020 (voir tarifs ci-annexés).

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'avis favorable de la Inter-Commission Promotion et Attractivité et Développement des territoires,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 185 - Contre : 0 - Abstentions : 6- Monsieur Thierry LEMONNIER ne prend pas part au vote) pour :

- **Adopter** les tarifs applicables pour l'année 2020.
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN



TARIFS 2020

1. Postes « nominatifs » pour le télétravail par exemple, ou places « libres »

- a. 1 ½ journée (4 h) : 5.00 € HT soit 6.00 € TTC
- b. 1 journée (8 h) : 8.00 € HT soit 9.60 € TTC

- c. Pass 10 jours (20 crédits de ½ journées) : 72.00 € HT soit 7,20 €/jour soit 86.40 € TTC
- d. Pass 20 jours (40 crédits de ½ journées) : 124.00 € HT soit 6,20 €/jour soit 148.80 € TTC
- e. Pass 30 jours (60 crédits de ½ journées) : 155.00 € HT soit 5,17 €/jour soit 186.00 € TTC

2. Réservation du plateau complet

- a. La demi-journée : 51.00 € HT soit 61.20 € TTC
- b. La journée complète : 82.00 € HT soit 98.40 € TTC

3. Les tarifs des consommables (photocopie, fax, etc.)

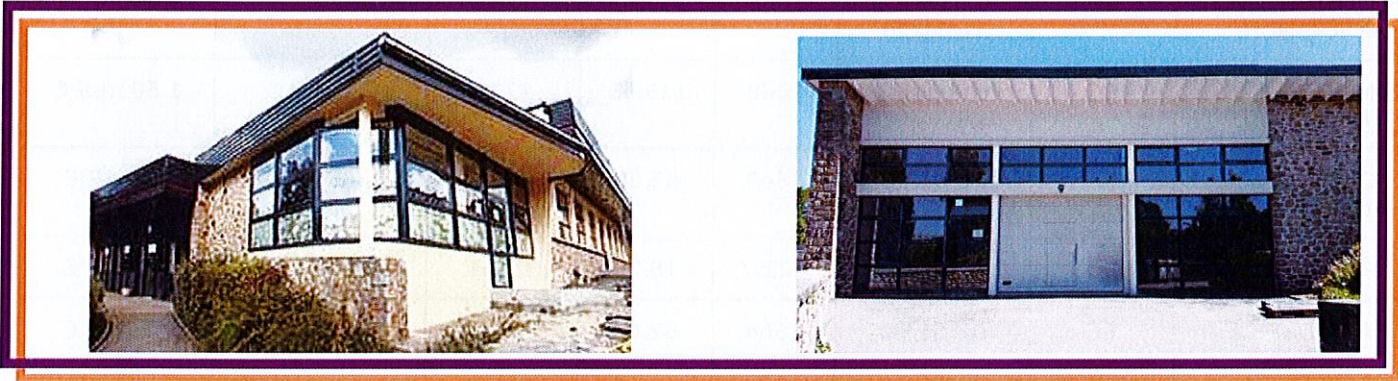
Ils sont les mêmes que pour les entreprises installées en régime pépinière. Quant aux équipements complémentaires tels que le bureau « rendez-vous » et les salles de réunion, ils sont accessibles aux conditions suivantes :

Accès au bureau « rendez-vous »	8 h inclus dans le forfait « Pass »
Accès aux salles de réunion	2 h inclus dans le forfait « Pass »

Au-delà, ces espaces sont accessibles aux coûts réservés aux entreprises implantées en régime « pépinière ».



**CENTRE D'ACTIVITE
 DE L'AMONT QUENTIN
 ➤ TARIFS 2020 HT**



**REDEVANCE HOTELLERIE
 (nouveaux occupants 2020)**

	1 espace (€/m ² /an)	Charges (€/m ² /an)
Bureaux	121,00 €	18,00 €
Atelier	65,00 €	18,00 €

Les tarifs seront révisés au 1^{er} janvier de chaque année selon l'indice indiqué dans la convention en fonction de l'activité de l'entreprise et arrondi à l'euro inférieur dans la limite de 3 %.

Pour les anciens occupants, les tarifs appliqués sont fonction de la date d'arrivée dans les lieux et révisés à la date anniversaire du contrat selon les modalités indiquées dans le tableau page suivante.

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le



ID : 050-200067205-20200306-DEL2020_012-DE

Entreprises	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base	Indice de l'année en cours	Montant m ² /an HT	Nouveau loyer HT
AU FIL DE L'EAU	CC	01/01/20	1614	114.50 (bureau)	1746	123.00 € (3 %)	696.49 €
	CC	01/01/20	1614	62.00 (atelier)	1746	66.00 € (3 %)	3 847.31 €
	FSD3	01/01/20	121.5	18.00	129.40	18.00 € (3 %)	290.97 €
PROMOTION SANTE NORMANDIE	CC	Du 01/01 au 31/01/20	1608	119.63	1733	128.93 €	1 490.43 €
PROMOTION SANTE NORMANDIE	CC	A compter du 01/02/2020	1608	119.63	1746	129.90 €	1 501.65 €
CUST'HOME AGENCEMENT	CC	01/01/20	1643	65.00	1746	66.00 € (3 %)	693.17 €
	FSD3	01/01/20	122.7	18.00	129.4	18.00 € (3 %)	189.05 €
FABRIQUE DE SIGNES	CC	01/01/20	1664	62.00	1746	65.00 € (3 %)	579.31 €
	FSD3	01/01/20	121.7	18.00	129.40	18.00 € (3 %)	160.43 €
SOLIHA	CC	01/01/20	1643	120.00	1746	123.00 € (3 %)	451.10 €
	FSD3	01/01/20	122.70	18.00	129.40	18.00 € (3 %)	66.02 €
SPIE BATIGNOLLES	CC	01/01/20	1643	114.50 (bureau)	1746	120.00 € (3 %)	533.70 €
	CC	01/01/20	1643	62.00 (atelier)	1746	64.00 € (3 %)	1 302.88 €
	FSD3	01/01/20	122.7	18.00	129.40	18.00 €	446.49 €
SYNERGIE	CC	Du 01/01 au 28/02/20	1627	121.04	1733	128.93 €	3 612.62 €
SYNERGIE	CC	A compter du 01/03/2020	1627	121.04	1746	129.89 €	3 639.52 €
UFCV	CC	Du 01/01 au 30/11/20	1614	114.64	1746	124.02 €	2 029.59 €
UFCV	CC	A compter du 01/12/2020	1614	114.64	Non paru	/	/

**BATIMENTS D'ACTIVITE
DE BEAUMONT
➤ TARIFS 2020 HT**

REDEVANCES

Entreprises	Indice de révision	Mois de révision	Indice de l'année précédente	Indice de l'année en cours	Nouveau loyer HT/mois
ISOTECH	ICC 2 ^{ème} trimestre	Janvier	1699	1746	1 055.28 €
OFFICE DE TOURISME	ILAT 3 ^{ème} trimestre	Décembre	112.74	114.85	1 054.89 €
CLEMESSY	ICC 2 ^{ème} trimestre	Février	1699	1746	7 941.06 €
ORANO	ILC 2 ^{ème} trimestre	Décembre	112.59	115.21	10 574.10 €
EURELEC	ILAT 2 ^{ème} trimestre	Décembre	111.45	113.88	2 835.72 €
EURELEC	ILAT 2 ^{ème} trimestre	Janvier	111.45	113.88	2758.89 €
INEO ANC	ICC 4 ^{ème} trimestre	Janvier	1703	Indice non paru	
GET ELECTRONIQUE	ILAT 3 ^{ème} trimestre	Décembre	112.74	114.85	3 249.09 €

Crédit-bail mensuel

AMTECH		3 200.00 €
--------	--	------------

Crédit-bail annuel

ESAT		37 500.00 €
------	--	-------------

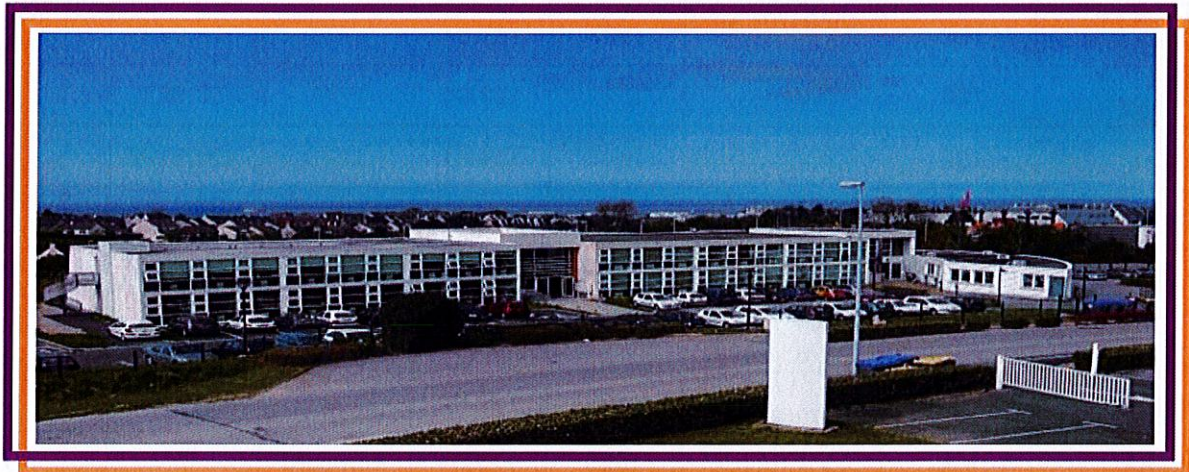
**BATIMENTS D'ACTIVITE
 DE MARTINVEST
 ➤ TARIFS 2020 HT**

REDEVANCES

Entreprise	Loyer de base/mois	Indice de révision	Révision	Indice de l'année précédente	Indice de l'année en cours	Nouveau loyer/mois HT
HEXATEL	900.00	ILAT	Du 01/01 au 30/06/2020	111.45	113.88	919.62 €
HEXATEL	900.00	ILAT	Du 01/07 au 31/12/2020	113.88	Indice non paru	

* Calcul de la révision : loyer de base x Indice du 1er trimestre de l'année/Indice de base 111,45 (1^{er} trimestre 2018)

**CENTRE D'ACTIVITE
DES VINDITS
➤ TARIFS 2020 HT**



**REDEVANCE HOTELLERIE
(nouveaux occupants 2020)**

	1 espace (€/m²/an)	Charges (€/m²/an)
Bureaux	132,00 €	9,00 €

Les tarifs seront révisés au 1^{er} janvier de chaque année selon l'indice indiqué dans la convention en fonction de l'activité de l'entreprise et arrondi à l'euro inférieur dans la limite de 3 %.

Pour les anciens occupants, les tarifs appliqués sont fonction de la date d'arrivée dans les lieux et révisés à la date anniversaire du contrat selon les modalités indiquées dans le tableau page suivante.

Envoyé en préfecture le 06/03/2020

Reçu en préfecture le 06/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 050-200067205-20200306-DEL2020_012-DE

Entreprises	Indice de révision	Révision	Indice de base	Loyer de base	Ind l'année en cours	m ² /an HT	loyer HT
ACTIEX	ILAT	01/01/2020	112.74	131.00	114.85	133.45 €	645.01 €/mois
AMPLEXOR	ICC	Du 01/01 au 19/04/2020	1627	121.02	1733	128.90 €	9 538.60 € /Trimestre
AMPLEXOR	ICC	A compter du 20/04/2020	1627	121.02	1746	129.87 €	9 610.38 € /Trimestre
AMTP	ICC	Du 01/01 au 28/02/2020	1627	121.86	1733	129.80 €	2 823.15 € /Trimestre
AMTP	ICC	A compter du 01/03	1627	121.86	1746	130.08 €	2 829.24 € /Trimestre
ANALYSE ET ACTION	ICC	Du 01/01 au 28/02/2020	1627	121.04	1733	128.93 €	1 869.49 € /Trimestre
ANALYSE ET ACTION	ICC	A compter du 01/03/2020	1627	121.04	1746	129.89 €	1 883.41 € /Trimestre
CAC 1	ICC	Du 01/01 au 31/01/2020	1497	111.81	1671	124.91 €	7 984.72 € /Trimestre
CAC 1	ICC	A compter du 01/02/2020	1497	111.81	1728	129.06 €	8 256.61 € /Trimestre
CAC 2	ICC	Du 01/01 au 22/03/2020	1627	121.86	1733	129.80 €	941.05 € /Trimestre
CAC 2	ICC	A compter du 23/03/2020	1627	121.86	1746	130.77 €	948.08 € /Trimestre
DEKRA	ICC	Du 01/01 au 15/06/2020	1625	122.04	1703	127.90 €	3 709.10 € /Trimestre
DEKRA	ICC	A compter du 16/06/2020	1625	122.04	Non paru	/	/
NFM SYSTEMS	ICC	Du 01/01 au 03/05/20	1625	120.89	1703	126.69 €	1 837.01 € /Trimestre
NFM SYSTEMS	ICC	A compter du 04/05/20	1625	120.89	Non paru		
PROSERVIA 1	ILC	Du 01/01 au 24/08/20	108.40	128.15	114.64	135.53 €	12 604.29 € /Trimestre
PROSERVIA 1	ILC	A compter du 25/08	108.40	128.15	Non paru	/	/
PROSERVIA 2	ILC	Du 01/01 au 28/02/2020	113.45	131.00		131.00 €	5 813.78 € /Trimestre
PROSERVIA 2	ILC	A compter du 01/03/2020	113.45	131.00	115.60	133.48 €	5 923.84 € /Trimestre
REGIE NETWORKS	ICC	Du 01/01 au 30/06/2020	1612	120.74	1733	129.80 €	3 180.10 € /Trimestre
REGIE NETWORKS	ICC	A compter du 01/07/2020	1612	120.74	1746	130.78 €	3 204.11 € /Trimestre
SCC	ILC	Du 01/01 au 17/07/2020	108.40	120.78	114.64	127.73 €	1 564.69 € /Trimestre
SCC	ILC	A compter du 18/07/2020	108.40	120.78	Non paru	/	/
VIRGIN	ILAT	Du 01/01 au 15/10/2020	107.69	121.59	113.88	128.58 €	732.91 € /Trimestre
VIRGIN	ILAT	A compter du 16/10/2020	107.69	121.59	Non paru	/	/

**HOTEL D'ENTREPRISES
 DES HAUTS DE QUINCAMPOIX
 > TARIFS HT 2020**



REDEVANCE HOTELLERIE

1 espace €/m ² /an	1 forfait services ① (1,56 €/m ² sup. > 11,31 m ²)	Charges €/m ² /an
101,00 €	124,00 €	58,00 €

① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.

Prestations en HT / Hôtel - Pépinière des Hauts de Quincampoix (tarifs 2020)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
SERVICES INCLUS / BUREAU			
☞ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ Accompagnement, suivi	✓		
☞ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
☞ Distribution de courrier	✓	✓	
☞ Accès au fax	✓	✓	
☞ Accès matériels de reliure (mise à disposition)	✓	✓	
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
☞ Accès vidéoprojecteur portable	4 h/mois	4 h/mois	
☞ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
☞ Accès salles de réunion	10 h/mois	16 h/mois	
TELEPHONE / INTERNET			
☞ Pack internet : internet très haut débit avec fibre optique et téléphonie illimitée vers les fixes en métropole	56,00 €/mois	56,00 €/mois	
ligne téléphonique supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
IP supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
☞ Accès internet sans téléphone	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
☞ Accès téléphonique + communications illimitées vers les fixes en métropole	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
DOMICILIATION			
☞ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			478,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
☞ Avec ligne téléphonique et transfert			25,00 €/mois+ coût des communications sur renvoi
☞ Avec permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			51,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Avec ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			72,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
☞ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €
	sup à 100 : 0,27 €	sup à 100 : 0,27 €	sup. à 100 : 0,27 €
☞ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ Service nettoyage de bureau (2 passages par semaine)	1,35 €/m ² /mois	1,35 €/m ² /mois	
☞ Emission de fax (gratuit en réception)	0 à 100/mois : 0,21 €	0 à 100/mois : 0,21 €	0 à 100/mois : 0,21 €
	sup. à 100 : 0,16 €	sup. à 100 : 0,16 €	sup à 100 : 0,16 €
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		62,00 € les six 1ers mois puis 83,00 € les mois suivants	
☞ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	5,00 €/h + consommation tél	6,00 €/h + consommation tél	7,00 €/h + consommation tél
☞ Accès grande salle de réunion (+/- 15 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
☞ Accès petite salle de réunion (+/- 10 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h

CENTRE D'ACTIVITE LOUIS LUMIERE ➤ TARIFS HT 2020



REDEVANCE HOTELLERIE

	1 espace €/m ² /an	1 forfait services ① (1,56 €/m ² sup. > 18 m ²)	Charges €/m ² /an
Bureaux	86,00 €	124,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	75,00 €	124,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	30,00 €	2,08 €/m ² /an ⑤	13,00 € ③
Ateliers A1, 2, 3, 4, 11,12, 13,14 (ex. BIL)	36,00 €	0,00 € ⑥	7,00 € ④
Nouveaux ateliers A15, 16, 17, 18, 19 et 20	51,00 €	0,00 € ⑥	7,00 € ④

① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.

② Comprend : chauffage/électricité/IF + TEOM/fonctionnement et entretien du site et des locaux communs

③ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs/IF + TEOM ; chauffage et électricité facturés au réel

④ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs ; chauffage et électricité facturés au réel. IF et TEOM facturés au réel.

⑤ Comprend les services : accès salles de réunion/photocopieuse/fax/secrétariat + accompagnement si pépinière

⑥ Accès occasionnel aux salles de réunions

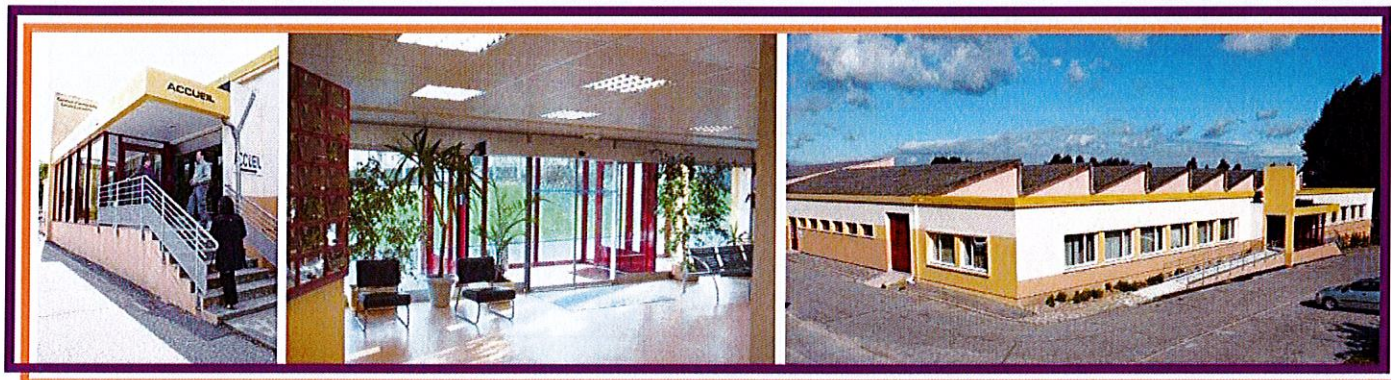
Prestations en HT / Centre d'activité Louis Lumière (Tarifs 2020)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
---	-----------	-------	--------------

SERVICES INCLUS / BUREAU			
☞ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ Accompagnement, suivi	✓		
☞ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
☞ Distribution de courrier	✓	✓	
☞ Accès au fax	✓ (en réception)	✓ (en réception)	
☞ Accès au matériel de reliure	✓	✓	
☞ Accès au vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
☞ Permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel	✓	✓	
☞ Accès bureau "rendez-vous » (Hauts de Quincampoix) : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
☞ Accès salles de réunion/Salle	10 h/mois	16 h/mois	

DOMICILIATION			
☞ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			478,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
☞ Avec ligne téléphonique et transfert d'appel			25,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			51,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			72,00 €/mois + coût des communications sur envoi

SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
☞ Ligne téléphonique simple	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
☞ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 € sup à 100 : 0,27 €	0 à 100 copies : 0,31 € sup à 100 : 0,27 €	0 à 100 copies : 0,31 € sup. à 100 : 0,27 €
☞ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 € sup. à 500 copies : 0,05 €	0 à 500 copies : 0,06 € sup. à 500 copies : 0,05 €	0 à 500 copies : 0,06 € sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ Service nettoyage (2 passages par semaine)	1,35 €/m ² /mois	1,35 €/m ² /mois	
☞ Emission de fax	0 à 100/mois : 0,21 € sup. à 100 : 0,16 €	0 à 100/mois : 0,21 € sup. à 100 : 0,16 €	0 à 100/mois : 0,21 € sup à 100 : 0,16 €
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		62,00 € les six 1ers mois puis 83,00 € les mois suivants	
☞ Accès grande salle de réunion (+/- 30 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
☞ Accès petite salle de réunion (+/- 20 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h

CENTRE D'ACTIVITE LOUIS LUMIERE ➤ TARIFS HT 2020



REDEVANCE PEPINIERE

	1 espace €/m ² /an	1 forfait services ① (1,56 €/m ² sup. > 18 m ²)	Charges €/m ² /an
Année 1			
Bureaux	43,00 €	93,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	37,50 €	93,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	15,00 €	2,08 €/m ² /an ④	13,00 € ③
Année 2			
Bureaux	51,60 €	93,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	45,00 €	93,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	18,00 €	2,08 €/m ² /an ④	13,00 € ③
Année 3			
Bureaux	60,20 €	93,00 €	30,00 € ②
Plates-formes (B16 à B22)	52,50 €	93,00 €	30,00 € ②
Ateliers A5 à A10 et box de stockage	21,00 €	2,08 €/m ² /an ④	13,00 € ③

Au-delà de 200 m² de bureaux loués par une même structure : services facturés à taux plein pour les 200 premiers m² de bureaux loués et 50 % de rabais pour les m² supplémentaires

- ① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.
- ② Comprend : chauffage/électricité/IF + TEOM/fonctionnement et entretien du site et des locaux communs
- ③ Comprend : fonctionnement et entretien du site et des locaux communs/IF + TEOM ; chauffage et électricité facturés au réel
- ④ Comprend les services : accès salles de réunion/photocopieuse/fax/secrétariat + accompagnement si pépinière

Prestations en HT / Centre d'activité Louis Lumière (Tarifs 2020)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
---	-----------	-------	--------------

SERVICES INCLUS / BUREAU			
☞ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ Accompagnement, suivi	✓		
☞ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
☞ Distribution de courrier	✓	✓	
☞ Accès au fax	✓ (en réception)	✓ (en réception)	
☞ Accès au matériel de reliure	✓	✓	
☞ Accès au vidéoprojecteur portatif	4 h/mois	4 h/mois	
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
☞ Permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel	✓	✓	
☞ Accès bureau "rendez-vous » (Hauts de Quincampoix) : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
☞ Accès salles de réunion/Salle	10 h/mois	16 h/mois	

DOMICILIATION			
☞ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			478,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
☞ Avec ligne téléphonique et transfert d'appel			25,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			51,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Permanence téléphonique (60 messages par mois) et/ou renvoi d'appel			72,00 €/mois + coût des communications sur envoi

SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
☞ Ligne téléphonique simple	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
☞ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €
	sup à 100 : 0,27 €	sup à 100 : 0,27 €	sup. à 100 : 0,27 €
☞ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ Service nettoyage (2 passages par semaine)	1,35 €/m ² /mois	1,35 €/m ² /mois	
☞ Emission de fax	0 à 100/mois : 0,21 €	0 à 100/mois : 0,21 €	0 à 100/mois : 0,21 €
	sup. à 100 : 0,16 €	sup. à 100 : 0,16 €	sup à 100 : 0,16 €
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		62,00 € les six 1ers mois puis 83,00 € les mois suivants	
☞ Accès grande salle de réunion (+/- 30 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
☞ Accès petite salle de réunion (+/- 20 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h

**HOTEL D'ENTREPRISES
 DES HAUTS DE QUINCAMPOIX
 > TARIFS HT 2020**



REDEVANCE PEPINIERE

	1 espace € /m² /an	1 forfait services ① (1,56 € /m² sup. > 11,31 m²)	Charges € /m² /an
Année 1	50,50 €	93,00 €	58,00 €
Année 2	60,60 €	93,00 €	58,00 €
Année 3	70,70 €	93,00 €	58,00 €

① Forfait services : salles de réunion, bureau « rendez-vous », permanence téléphonique, photocopieuse, fax, affranchissement courrier, accompagnement, suivi, etc.

Prestations en HT / Hôtel - Pépinière des Hauts de Quincampoix (tarifs 2020)	PEPINIERE	HOTEL	NON RESIDENT
SERVICES INCLUS / BUREAU			
☞ Affranchissement	+ coût consommations	+ coût consommations	
☞ Accompagnement, suivi	✓		
☞ Animations, présentations thématiques	✓	✓	
☞ Distribution de courrier	✓	✓	
☞ Accès au fax	✓	✓	
☞ Accès matériels de reliure (mise à disposition)	✓	✓	
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)	✓		
☞ Accès vidéoprojecteur portable	4 h/mois	4 h/mois	
☞ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	2 h/mois	2 h/mois	
☞ Accès salles de réunion	10 h/mois	16 h/mois	
TELEPHONE / INTERNET			
☞ Pack internet : internet très haut débit avec fibre optique et téléphonie illimitée vers les fixes en métropole	56,00 €/mois	56,00 €/mois	
ligne téléphonique supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
IP supplémentaire	10,00 €/mois	10,00 €/mois	
☞ Accès internet sans téléphone	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
☞ Accès téléphonique + communications illimitées vers les fixes en métropole	24,00 €/mois	24,00 €/mois	
DOMICILIATION			
☞ Domiciliation simple (une boîte aux lettres)			478,00 €/an facturation mensuelle ou annuelle
☞ Avec ligne téléphonique et transfert			25,00 €/mois+ coût des communications sur renvoi
☞ Avec permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			51,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
☞ Avec ligne téléphonique + permanence téléphonique (60 messages/mois) et/ou renvoi d'appel			72,00 €/mois + coût des communications sur renvoi
SERVICES PAYANTS / COÛTS UNITAIRES			
☞ Photocopies couleurs	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €	0 à 100 copies : 0,31 €
	sup à 100 : 0,27 €	sup à 100 : 0,27 €	sup. à 100 : 0,27 €
☞ Photocopies noir et blanc	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €	0 à 500 copies : 0,06 €
	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €	sup. à 500 copies : 0,05 €
☞ Secrétariat (traitement de texte, tableur, mailing, courrier, reliure, etc.)	12,00 €/heure	15,00 €/heure	
☞ Service nettoyage de bureau (2 passages par semaine)	1,35 €/m ² /mois	1,35 €/m ² /mois	
☞ Emission de fax (gratuit en réception)	0 à 100/mois : 0,21 €	0 à 100/mois : 0,21 €	0 à 100/mois : 0,21 €
	sup. à 100 : 0,16 €	sup. à 100 : 0,16 €	sup à 100 : 0,16 €
☞ Mise à disposition de meubles (1 bureau avec retour et caisson, 1 armoire, 1 fauteuil, 2 chaises)		62,00 € les six 1ers mois puis 83,00 € les mois suivants	
☞ Accès bureau "rendez-vous" : avec mobilier, internet et téléphone	5,00 €/h + consommation tél	6,00 €/h + consommation tél	7,00 €/h + consommation tél
☞ Accès grande salle de réunion (+/- 15 personnes assises)	7,00 €/h	8,00 €/h	10,00 €/h
☞ Accès petite salle de réunion (+/- 10 personnes assises)	6,00 €/h	7,00 €/h	8,00 €/h